

## edito

### UNE CGT OFFENSIVE

Ceux qui ont regardé les informations des chaînes généralistes comme celles d'info en continu ne se sont pas ou peu aperçus que le congrès de notre organisation s'est tenu à Marseille la semaine dernière. Seuls quelques journalistes de la chaîne d'Alain Weill et de la chaîne dite concurrente de Vincent Bolloré étaient présents. Pour info, ces deux personnages font partie du cercle de pensée « le Siècle », le premier, en personne et le second par l'intermédiaire de son fils. Ce club très privé rassemble des individus venant du monde politique, industriel, journalistique et syndical. Documentez-vous, c'est édifiant.

La presse écrite était, elle, très présente, ce qui a valu quelques papiers à charge, on pouvait s'en douter. Tout d'abord sur le rapport introductif de Philippe qui a rappelé les valeurs de la CGT, notre rapport au gouvernement et au patronat, tout le travail qui a été fait et celui qui reste à faire sur la loi travail. Ce rapport, qui se voulait rassembleur et qui l'a été, fut analysé comme une radicalisation, une rupture, une marginalisation par la quasi-totalité des affirmés penseurs du capital, la presse à grand tirage en tête.

A contrario, nous avons assisté à une déferlante médiatique et politique, qui, de mon point de vue, fut amenée, préparée et orchestrée sur l'affiche d'un syndicat. Ça, vous l'avez toutes et tous entendu, vu, lu. Ils nous ont littéralement passés à tabac, matraqués, salis, ensanglantés. Depuis quand la Cgt ne dénonce plus les violences policières ? Depuis quand notre organisation ne s'insurge pas contre toutes les violences et les discriminations ? Nos statuts sont là, ils existent et nous devons les faire vivre. La violence est et sera toujours l'apologie du capital, qu'elle soit au travail, dans la rue, dans la société dans sa diversité. Ce gouvernement, comme les précédents et sûrement les suivants, si rien ne change vraiment, sont les entiers responsables de ces tragédies revendicatives.

Dans le même temps, le patronat s'est livré à une scène théâtrale dont il a le secret, en menaçant le gouvernement de quitter les « négociations » sur l'assurance chômage si la

loi travail ne revenait pas à sa forme initiale. La taxation des CDD ne leur convient pas et on peut les comprendre.

Pendant une semaine, les délégué(e)s sont intervenu(e)s sur les cinq résolutions du document. Pour nombre d'entre eux, et ce n'était pas une minorité, le syndicalisme rassemblé, l'appartenance à la CES et la CSI, le lien plus ou moins privilégié avec la CFDT, la stratégie des luttes, posent question sur notre CGT et le rapport aux salariés. Les débats furent riches et constructifs.

Pour autant certaines délégations ont eu une attitude très particulière en n'acceptant pas la contradiction, les différences de points de vue et d'idées. Beaucoup d'entre nous ont regretté cette posture qui ne grandit pas le débat. C'est dommage.

Notre délégation s'est comportée d'une manière exemplaire avec une assiduité de tous les instants, une rigueur d'écoute, de compréhension. Un congrès est toujours un événement à part dans la vie d'un militant. Cela demande énormément d'attention dans et à l'extérieur, ce qui entraîne une fatigue intellectuelle et physique. Ne croyez pas qu'un congrès est une partie de plaisir et que cela peut être considéré comme un moment de villégiature. Marseille est une belle ville mais pas un ou une des camarades ne pourra vous dire ce qu'il ou elle a pu en voir. Si ! la gare, le métro, le palais des congrès.

Une nouvelle direction a été élue et elle devra s'attacher à mettre en œuvre les résolutions tout en tenant compte des discussions et du débat contradictoire.

Pour finir, au nom de la délégation, je voudrais remercier les camarades et les militants de l'Union Départementale des Bouches du Rhône pour la qualité de l'organisation en dehors des travaux, en dehors du congrès, pour leur sens de l'accueil, leur gentillesse et leur calme. Encore merci.

*Sébastien Martineau*  
Secrétaire Général

#### Sommaire :

##### Editorial :

Une CGT offensive	P. 1
Mot du Secrétaire de l'UD	P. 2
Souscription UD	P. 2
Prise de Parole - Rassemblement du 28/04	P. 3
USR 18 - Réforme El Khomri/Gattaz	P. 4
Déclaration 51 <sup>e</sup> Congrès Confédéral	P. 5
Le CH J. Cœur et Taillegrain se meurent	P. 6
Colonie de Vacances de Péronne	P. 7
Vente Livre « Histoire de la CGT »	P. 7
PUB MACIF	P. 8



#### AGENDA

\*\*\*

### RASSEMBLEMENT CONTRE LA LOI « TRAVAIL » LE MARDI 3 MAI

17 h 00 - Place de la Résistance à BOURGES

-O-O-O-O-O-O-O-O-

### GATTAZ à BOURGES

Le MERCREDI 4 MAI

Plus d'informations sur le site et Facebook de l'UD

-O-O-O-O-O-O-O-O-

### FORMATION SYNDICALE

STAGE ECO - CE du 20 au 24 Juin 2016

Congés éducation à déposer à votre direction un mois  
avant le début du stage  
et inscrivez-vous auprès de l'UD !!!

Nous tenons à nous excuser pour la parution tardive de ce bulletin. La date d'envoi et donc la réception dans vos boîtes aux lettres ne nous ont pas permis de vous donner des informations sur la manifestation du Jeudi 28 et sur les modalités pour le 1<sup>er</sup> mai, ce qui était initialement prévu.

Notre secrétaire administrative ainsi que le secrétaire général ont pris des congés la première semaine des vacances scolaires, et la deuxième, le secrétaire était au congrès confédéral à Marseille et notre secrétaire en arrêt maladie pendant une semaine, ce qui a perturbé considérablement l'organisation de l'UD.

Cela montre nos difficultés et nos faiblesses dans le travail quotidien lorsque les camarades sont absents pour une plus ou moins longue période. Cela montre également que nous ne sommes pas assez nombreux dans la structure comme d'ailleurs dans les autres.

Nous tenons à remercier notre camarade secrétaire à l'organisation, qui n'est pas détaché complètement, ainsi que notre camarade retraité membre du bureau de l'UD pour leur totale implication pour faire vivre notre UD dans une période assez riche en actualité.

*Le Secrétariat de l'UD*



## **SOUSCRIPTION de l'UD-CGT du CHER**

### **ÇA DÉMARRE LENTEMENT**

Au moment où nous venons de lancer notre **SOUSCRIPTION 2016**, nous voulons alerter l'ensemble de nos structures et nos militants pour rappeler l'importance financière que revêt cette initiative.

D'autant que, suite au changement survenu au Conseil Départemental du Cher, nous pouvons malheureusement craindre des reculs concernant le montant de notre subvention habituelle.

**Par ailleurs, la date du tirage prévue le 6 JUIN doit impérativement être respectée.**

Vous comprendrez donc le sens de notre appel de mettre à profit toutes les initiatives actuelles pour solliciter camarades, amis et famille afin que notre **SOUSCRIPTION** soit une réussite financière.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement militant.

***Bon courage et merci.***

Le Trésorier de l'UD  
**Eric PERROT**

Le Président de la CFC  
**Michel CHOLLET**

# PRISE DE PAROLE LORS DU RASSEMBLEMENT DU 28 AVRIL 2016

Malgré les fortes mobilisations des semaines passées et principalement celles du 9 et du 31 mars, du 9 avril, des rassemblements en semaine pour maintenir la pression et mobiliser, malgré l'information et la mobilisation dans les entreprises et les services, dans l'administration, malgré l'engagement dans l'action de la jeunesse, des participants aux « nuits debout », malgré le travail actuel de certains parlementaires, ce gouvernement reste sourd et muet à l'égard de l'ensemble des organisations qui demandent le retrait de ce projet abject.

Hollande a bien essayé de diviser les syndicats en faisant des propositions aux organisations étudiantes et lycéennes, mais elles ne sont pas tombées dans le panneau. Valls essaie de faire croire à l'opinion publique que ce sont les jeunes, et exclusivement les jeunes, qui appellent et se mobilisent. Il oublie de voir, et surtout d'écouter le patronat qui, lui, sait très bien que les salariés avec leur organisation sont mobilisés contre cette loi. La jeunesse a bien compris qu'il fallait faire avec les salariés. Ces jeunes ne sont ni dupes, ni ignorants, ni récupérés.

La semaine dernière, l'ensemble du patronat par l'intermédiaire de son porte parole Gattaz, a même menacé de quitter la table des négociations sur le financement de l'assurance chômage, si le texte de loi ne revenait pas à sa version initiale. Il est vrai qu'avec l'idée de la taxation des CDD, ces pauvres patrons se sentent trahis par leur valet. Mais aucune crainte, cette proposition n'a aucune chance dans n'importe quelle loi, quelle qu'elle soit.

Il y a eu l'épisode de l'affiche d'un syndicat, qui a fait le buzz médiatique en plein congrès à Marseille. Et là nous avons pu voir la haine que nous porte la droite et ça on le savait, le PS, encore appelé « la droite complexée », lui, s'est offusqué et s'inquiète pour la bonne marche du dit « dialogue social ». Le Front National, qui n'est pas à une contradiction près, nous déclare anti républicain... si, si c'est vrai et réclame notre interdiction. C'est le monde à l'envers. Pour celles et ceux qui en doutaient encore, une preuve supplémentaire de ce qu'il fera si un jour il est pouvoir.

Nous devons nous battre et nous nous battons contre toutes les injustices et nous avons raison de le faire.

Plus aucun média, commentateur, et politique ne parle de la loi travail. Le patronat quasi absent. Serait-elle entérinée ?

En tout cas pour nous, pour les participants à cette journée comme aux précédentes, pour tous les camarades et les citoyens qui expliquent la teneur des saloperies que contient cette loi, ce projet est toujours là et bien d'actualité. Il est toujours aussi néfaste et porte toujours le moins-disant social, et un changement profond de notre modèle de société.

Ce n'est pas une simple inversion de la hiérarchie des

normes au travail, et pourtant c'est une grosse partie à combattre pour garantir l'égalité des salariés n'importe où sur les territoires. Le patronat veut faire de l'entreprise, des entrepreneurs, des capitaines d'industries et j'en passe, le cœur de la société, l'alpha et l'oméga de la vie citoyenne. C'est un véritable culte, une croyance, une nouvelle Eglise qu'ils veulent nous imposer. Une religion où tout est réussite pour les uns et échec pour les autres. Où l'individualisme imposé régnerait sur le collectivisme subi et délétaire. Où la rente et la propriété privée auraient la main sur la nationalisation par le contrôle du peuple. Un simple exemple peut nous éclairer : ce que Macron et Valls prônent dans le « j'aime l'entreprise » et le « l'entreprise est au centre de la société ».

Il ne faut pas s'y tromper. Rien n'arrive par hasard, et ces individus-là n'inventent rien. Les recommandations de la commission européenne imposent la destruction du code du travail, et en même temps la fin des retraites par répartition, de l'assurance chômage, de la sécurité sociale, de l'éducation.

Devrons-nous encore subir longtemps cette dictature qui fait fi des peuples et de leur souveraineté, qui rend les populations soumises à des décisions contraires à l'intérêt général et au bien de toutes et de tous ?

Nous l'avons déjà exprimé mais pouvons-nous faire confiance aux députés socialistes qui ont tout voté : l'état d'urgence, la loi Rebsamen, la loi Touraine, la réforme territoriale, la fameuse loi Macron, et plus encore ?

Le député PS du Cher s'est dit hostile à la loi, et pour autant il a voté tout le reste.

Cette loi n'est ni amendable, ni négociable, elle est juste bonne à mettre à la benne.

La mobilisation doit s'amplifier. Nous devons mettre en débat et impulser partout la grève reconductible dans tous les secteurs d'activité, dans toutes les administrations. Il nous faut convaincre que des efforts sont nécessaires pour garder nos droits et en conquérir de nouveaux. D'ores et déjà, nous pouvons nous donner rendez-vous dimanche 1<sup>er</sup> mai à 10 h 30 Rond-point de Malus pour la journée internationale des travailleurs, et à 9 h 30 pour un hommage à toutes les victimes du nazisme. Des manifestations sont également prévues dans toutes les Unions Locales également à 10 h 30.

C'est également l'occasion de mettre en lien le combat contre la loi travail dans la continuité de cette journée.

Le mardi 3, c'est le début de la discussion parlementaire à l'Assemblée Nationale. Nous vous donnons rendez-vous à 17 h 00 Place de la Résistance à BOURGES.

La détermination, le courage, le nombre et le tous ensemble feront ce que nous voulons.

*S. Martineau—SG de l'UD du Cher*



8 Place Malus  
18000 Bourges

# RÉFORME EL KHOMRI - GATTAZ DU CODE DU TRAVAIL

👉 **BAISSE DES RETRAITES**

👉 **BAISSE DE LA PROTECTION SOCIALE**

## ➤ MOBILISATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS ! ⬅

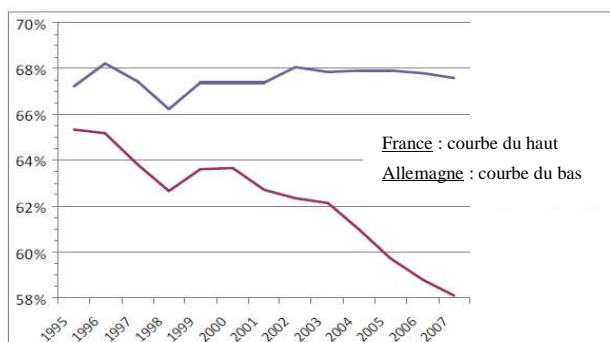
La loi El Khomri s'attaque aux droits des salariés, des jeunes, des apprentis, mais aussi plus généralement il s'agit de détruire le Code du Travail, selon les vœux du MEDEF, des politiques de droite, d'extrême-droite et socio-démocrates.

### MAIS LES RETRAITÉS SONT TOUT AUSSI CONCERNÉS

Depuis plus de 40 ans, les gouvernements successifs prétendent lutter contre le chômage. En fait, à chaque fois, ils prennent des mesures qui étendent la précarité, fragilisent l'insertion des jeunes et organisent la pression pour que les salaires n'augmentent pas. Les prétendues mesures pour lutter contre le chômage se sont traduites par une augmentation constante du nombre de chômeurs : aujourd'hui plus de 5.000.000. La loi El Khomri dite « loi travail » ne s'écartera pas de la règle, il s'agit d'une loi pour renforcer l'exploitation des travailleurs.

Jusqu'à aujourd'hui nul ne pouvait déroger à la loi sauf pour conclure des accords plus favorables aux salariés que la loi. **Si la réforme du code du travail était adoptée, les accords d'entreprise pourraient déroger aux accords de branche et à la loi.** C'est un moyen très habile de rendre totalement inopérants les accords de branche, les Conventions Collectives et la loi. Cette disposition époustouflante nous renvoie directement aux rapports sociaux du dix-neuvième siècle. Et on ne voit pas bien comment de telles dispositions pourraient faire baisser le nombre de chômeurs alors que tout dans ce projet de loi est fait pour faciliter les licenciements et permettre au patronat de se comporter en maîtres chanteurs si les salariés n'acceptent pas de travailler plus pour gagner moins. Il s'agit donc en fait d'un projet de loi destiné non pas à faire baisser le chômage mais à faire baisser les salaires. Ces dispositions ont déjà été mises en œuvre, sur injonction de l'Union Européenne, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Allemagne depuis 2002. En Allemagne, nous savons que ces dispositions prises par le gouvernement social-démocrate Schroeder ont conduit à une baisse des salaires. Le graphique ci-après montre que les lois Hartz votées en Allemagne en 2002 ont amené un effondrement du partage de la valeur ajoutée (c'est-à-dire des richesses créées par le travail) au détriment des salariés.

**Part des salaires dans la valeur ajoutée au coût des facteurs des entreprises non-financières en France et en Allemagne**



Source : Rapport sur le partage de la valeur ajoutée, le partage des profits et les écarts de rémunération en France - INSEE juin 2009

Les retraités sont bien évidemment concernés par ces tentatives d'effondrement des salaires dans notre pays. La mobilisation des retraités contre la loi El Khomri doit donc s'amplifier non pas simplement en solidarité avec les actifs mais bien parce que **les retraités sont concernés directement par l'évolution du salaire des actifs**. En effet, si le gouvernement et le patronat parvenaient à faire baisser de manière conséquente et durable les salaires dans notre pays, nous assisterions également à **une baisse des cotisations sociales et donc à une baisse sensible des ressources qui permettent le paiement de la protection sociale et singulièrement des retraites et pensions**.

Autrement dit si les salaires baissent ne soyons pas ingénus : les retraites et pensions baisseront aussi. Jamais un gouvernement n'est allé aussi loin dans le mépris des conditions de vie des retraités.

**Voilà pourquoi il est impératif que les retraités se mobilisent en masse avec leur famille pour contribuer au rejet du projet de loi dit de « réforme du code du travail ».**



## APPEL DU 51ème CONGRES

Les 1 000 délégués réunis en congrès à Marseille du 18 au 22 avril 2016 ont analysé la situation économique et sociale, le contexte des mobilisations désormais ancrées dans le pays depuis plus d'un mois et demi.

La CGT lance un appel fort et déterminé à l'ensemble des salariés du privé et du public, des jeunes, des privés d'emploi, des retraités et de ses syndicats, à poursuivre et amplifier partout le rapport de force jusqu'au retrait du projet de la loi dite « Travail » dynamitant notre modèle social.

Il s'agit d'organiser dans toutes les entreprises et les établissements des réunions d'information, des rencontres afin de s'opposer encore plus fort à tous les mauvais coups et à imposer de nouvelles conquêtes sociales. Un espoir immense s'ouvre pour le monde du travail grâce à la lutte unitaire menée par une CGT moderne, porteuse de propositions en phase avec l'ensemble des travailleurs(euses), à l'image du rejet massif du projet de loi El Khomri exprimé par 70 % de l'opinion publique. Un mouvement qui fait face à un gouvernement désavoué, en rupture profonde avec la population et singulièrement toute la jeunesse. Un exécutif à l'écoute d'un patronat rétrograde et menaçant, privilégiant la finance à la réponse aux besoins sociaux et ambitionnant de détruire toutes les garanties collectives en fixant comme seul horizon la précarité généralisée, l'incertitude du lendemain.

Le désespoir est dans le renoncement, l'espoir est dans la lutte.

**Dans ce cadre, la CGT appelle toutes les organisations à amplifier la riposte, dès le 28 avril, par la grève interprofessionnelle et les manifestations pour obtenir dans un premier temps le retrait du projet de loi de casse du code du travail.**

D'ici le 28 avril, la poursuite de la construction de l'action implique la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et les services publics pour que les salariés décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, de la grève et de sa reconduction pour gagner retrait et ouverture de véritables négociations de progrès social.

- ⇒ **Pour un code du travail du 21ème siècle,**
- ⇒ **Pour la mise en œuvre d'une réelle sécurité sociale professionnelle,**
- ⇒ **Pour la réduction du temps de travail à 32 heures.**

Le 28 avril, comme le 1er mai, journée internationale de lutte des travailleurs(euses) sont autant d'étapes vers la victoire.

Marseille, le 20 avril 2016

## LE CH J.COEUR et TAILLEGRAIN SE MEURENT

Nous sommes ici, ce jour, rassemblés dans le hall de l'hôpital car notre hôpital se meurt.

**Nous avons à faire à une direction qui applique à la lettre la loi santé.** Elle nous ment, ne prend pas en compte nos demandes, ne dit pas bonjour, ne veut pas recevoir le personnel, n'accepte pas les 80 %, réorganise les services de manière à supprimer du personnel, ne nous donne pas nos droits, supprime les congés sans préavis, met fin à l'embauche des contractuels, réduit les budgets donc manque de matériel ou matériel de mauvaise qualité. Les travaux demandés par le CHSCT ne sont accomplis que des années plus tard ou pas réalisés.

La direction a présenté son projet d'établissement 2016-2020. Il est en totale contradiction avec le questionnaire Qualité de vie au travail et nos conditions de travail. Il parle de qualité, de sécurité, de respect des droits, de bienveillance... On nous dit qu'il faut optimiser, dynamiser, redimensionner, réorganiser mais sur le terrain il en est tout autre :

- réduction de personnel : on nous impose de travailler en sous-effectif
- mobilité imposée
- droit du travail bafoué
- fermetures de lits....

Toutes ces réorganisations désorganisent.

**Tout ce qui intéresse la direction c'est faire des économies ! ET en même temps, elle veut même gagner de l'argent !**

Donc développons l'ambulatoire ! Ce n'est pas grave de mettre des patients d'oncologie sur des fauteuils durant leur chimiothérapie, pourvu que l'on augmente le nombre de passages par jour...

Diminuons la DMS, les gens reviendront ainsi nous facturerons 2 séjours.

Faisons payer les familles qui accompagnent la nuit leur proche en fin de vie (18 euros) ; quelle honte !

Le personnel est épuisé de travailler dans des conditions qui se dégradent au fil des années.

Le personnel est épuisé de ne pas pouvoir exercer sa profession correctement et de prendre en charge des patients comme des numéros que l'on lave, fait manger, met au fauteuil, etc...

Le personnel est épuisé d'être pris pour des pions que l'on change de service quand bon leur semble et qu'est-ce qu'il est difficile d'obtenir une mutation interne à la demande de l'agent !

Parce que pour la direction ce n'est pas la pathologie des patients et donc la charge en soins qui prime mais le nombre de lits occupés. Alors on adapte le personnel dans les services et tant pis pour le reste, donc tant pis pour les patients. On nous demande de ne laver que partiellement les gens, voire de faire des toilettes l'après-midi. On nous demande de ne plus laver les bébés tous

les jours et de ne plus faire les lits.

Alors le personnel travaille comme il peut, la tête dans le guidon ou baisse les bras et s'en va !

Mais jusqu'où va-t-on aller ?

Ne laissons plus faire ! Battons-nous pour sauver notre système de santé, notre hôpital, notre dignité !

Exigeons une augmentation de personnel dans les services à la hauteur des besoins des patients et de ce fait demandons des embauches pour les prendre en charge dignement et en toute sécurité.

Refusons la polyvalence imposée car nous ne sommes pas des objets que l'on « prête » dans les plannings mais des humains. Nous sommes des professionnels, qui dans chaque service, travaillent pour maintenir des connaissances, des pratiques et des compétences nécessaires dans chaque secteur d'activité.

Réapproprions-nous les soins car nous avons des diplômés professionnels et des capacités à organiser nous-mêmes nos soins.

Conservons des équipes de jour et des équipes de nuit, refusons l'alternance.

Faisons respecter nos droits et conservons nos acquis.

**Le Personnel demande les moyens nécessaires pour garantir l'accès à des soins de QUALITE et de PROXIMITE.**

**Nous sommes contre ce projet qui détruit, délabre et ruine la qualité des soins, qui est générateur et amplificateur de souffrance au travail et qui induit une contrainte à mal travailler !**

**Nous ne voulons pas de ce service public qui est bradé !**

-----

### **Suite grève et rassemblement du 21/04/2016 dans le hall du CHB**

Lors du rassemblement dans le hall, le syndicat CGT a dénoncé auprès de FR3 le manque de personnel, toutes catégories confondues (de jour comme de nuit), la souffrance des agents, la maltraitance institutionnelle, etc...

Les agents ont rencontré la Directrice et ont pu donner des exemples concrets avec parfois beaucoup d'émotion tant ces derniers sont en grande souffrance. Ils n'en peuvent plus de travailler en sous-effectif et dans de telles conditions...

MAIS quelle surprise de voir sur France 3 l'interview du DRH, qui dit : « **je considère que l'établissement a le personnel adapté à l'ensemble des services pour produire des soins de qualité** ».

**QUELLE HONTE ! QUEL TOUPET ET QUEL NON RESPECT DES PERSONNELS ALORS QUE CEUX-CI SE SONT RASSEMBLES AFIN DE DENONCER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL DEPLORABLES IMPLIQUANT UNE PRISE EN CHARGE INDIGNE ET INHUMAINE DE LA POPULATION DANS LE PAYS DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA SECURITE SOCIALE !!!**





*Centre Jean Andros*  
*Colo de Péronne en Bourgogne*  
**Séjours Enfants - été 2016 - 6 à 14 ans**

**PENSEZ AUX VACANCES DE VOS ENFANTS, VOIRE PETITS-ENFANTS,  
LE CENTRE JEAN ANDROS VOUS PROPOSE DES SÉJOURS « À LA CARTE »  
POUR LES 6/14 ANS.**

**Séjours 2016 :**

Du 9 au 29 Juillet et du 1er Août au 21 Août

**Prix du séjour : 997 €** (à partir de 50 € en fonction des aides financières : CAF du Cher – Conseil Départemental – CCAS des communes, Comités d'Entreprise – Jeunesse au Plein Air – Secours Populaire – Secours Catholique – ...) **qui inclut** : transport, assurance, lavage quotidien du linge, toutes les activités et sorties, les frais médicaux éventuels.

**Séjours à la carte**

du 9 au 16 juillet : 8 jours  
du 16 au 23 juillet : 8 jours  
du 23 au 29 juillet : 7 jours  
du 1er au 7 août : 7 jours  
du 7 au 14 août : 8 jours  
du 14 au 21 août : 8 jours

**Tarifs (en fonction des aides) :**

7 jours : de 50 à 350 €  
8 jours : de 50 à 400 €  
15 jours : de 50 à 720 €



**Inscriptions et Permanences**

↳ **Les MARDIS du 3 Mai au 26 Juillet 2016 à :**

↳ **BOURGES** 8 Place Malus  
le **Mardi de 17 h 00 à 18 h 30** - Tél 02 48 67 94 88

↳ **VIERZON** 11 Rue Marcel Perrin  
le **Mardi de 17 h 00 à 18 h 30** - Tél 06 73 21 35 76

**INTERNET :**

www.colo-peronne.fr  
Info@colo-peronne.fr



**TELEPHONE :**

06 73 21 35 76 - 02 48 51 56 18

**COURRIER :**

Centre Jean Andros - 8 Place Malus  
18000 BOURGES

**En Vente à l'UD au Prix de 15 € « Histoire de la CGT »**



Depuis 1895, date de sa création à Limoges, la CGT occupe une place de premier plan dans le mouvement social et la lutte syndicale. Mais quelle est son histoire ? Quand est-elle née ? Qui en est à l'origine ? Comment et dans quelles conditions cette confédération constituée de syndicats professionnels et de Bourses du travail a-t-elle traversé et affronté les soubresauts d'un XX<sup>e</sup> siècle mouvementé ? En quelles circonstances la CGT a-t-elle fait progresser les droits, les conditions de vie et de travail des salariés ?

Avec rigueur et clarté, neuf auteurs, historiens et observateurs du mouvement social, retracent de façon chronologique les principaux épisodes de l'histoire de la CGT de 1885 à nos jours. L'ensemble de ces textes, riches d'enseignements sur le passé et illustrés d'exceptionnelles photographies d'archives, forme un livre de référence où les salariés, militants ou non, pourront puiser la force d'inventer les engagements d'aujourd'hui et de demain.

**Les auteurs :** René Mouriaux, Michel Pigenet, Jérôme Beauvisage, André Narritsens, Danielle Tartakowsky, Jean Magniadas, Joël Hedde, Stéphane Sirot et Elyane Bressol.

Préface d'Elyane Bressol, postface de Maryse Dumas.

# santé

**Construisons l'avenir ensemble !**

**Les mutuelles doivent renforcer leurs liens,  
unir leurs forces et fédérer leurs moyens.  
Notre avenir passe par une politique  
de partenariat, respectueuse de l'identité de chacun.**

**Rejoignez-nous.**



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre IX du code de la sécurité sociale.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Ferd 79000 Niort.



**Essentiel pour moi**